



BROCHURE TECHNIQUE

Trophée National Individuel
GYMNASTIQUE FEMININE

11 et 12 avril 2026
FLERS

LA FÉDÉRATION SPORTIVE ET CULTURELLE DE FRANCE

UNE FÉDÉRATION AFFINITAIRE MULTIACTIVITÉS

Créée en 1898, La Fédération Sportive et Culturelle de France (FSCF) développe et propose **des activités liées aux domaines sportifs, artistiques et culturels, des activités socio-éducatives ainsi que des actions de loisir pour tous.**

Forte de ses 153 536 adhérents et 1 346 associations affiliées, la FSCF encourage l'accès à la pratique de ses activités sous toutes ses formes : **initiation, découverte, loisir et/ou compétition.**

Reconnue d'utilité publique, la FSCF est ouverte à tous sans distinction, dans le respect des idées, des possibilités et des particularités de chacun.

Elle **organise de nombreuses compétitions, manifestations et autres rencontres** toutes placées sous le signe de la convivialité et animées par la même ambition, celle du partage et de l'épanouissement dans la pratique de son activité.

Outre les activités qu'elle propose, la FSCF **favorise la formation des bénévoles et des professionnelles** (Brevets fédéraux, BAFA/BAFD, Brevets professionnels, Certificats de qualification, etc.), et développe ainsi depuis de nombreuses années un programme de formation ambitieux tant pour l'encadrement bénévole que professionnel.

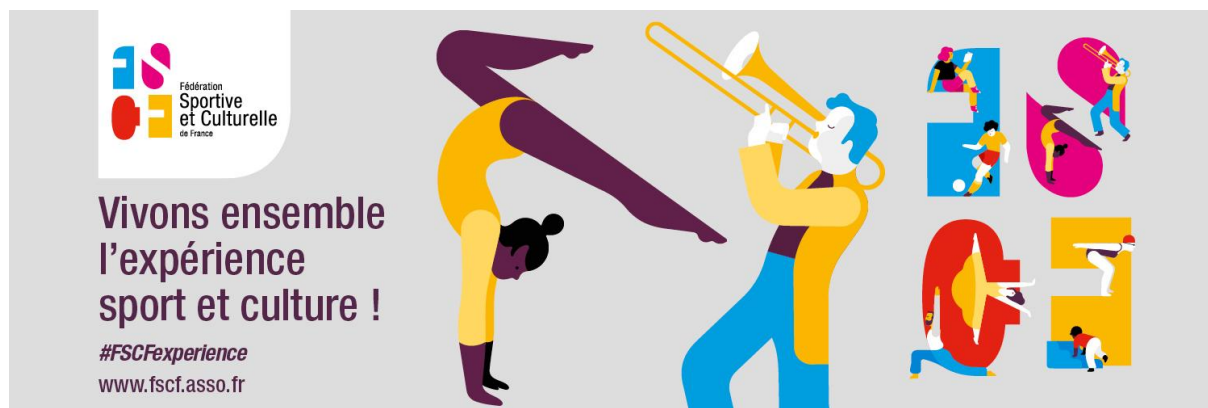
LE PROJET ÉDUCATIF DE LA FSCF

La fédération défend un projet éducatif basé sur des valeurs universelles et humanistes. À travers ses différentes pratiques et actions qu'elle propose, la fédération vise à l'épanouissement harmonieux de la Personne dans toutes ses dimensions.

Dans cet esprit, la Fédération Sportive et Culturelle de France fonde ses objectifs éducatifs essentiellement sur des valeurs d'ouverture, de respect, d'autonomie, des responsabilités et de solidarité.

// CHIFFRES CLÉS

- 165 000 adhérents,
- 1 400 associations affiliées,
- Une présence dans 80 départements métropolitains ainsi qu'en Guadeloupe, en Martinique, à la Réunion et en Polynésie Française et dans 12 comités régionaux,
- 120 activités sportives, artistiques et culturelles,
- 36 compétitions ou rencontres nationales organisées chaque année,
- 30 410 journées de formation (toutes formations confondues hors formations professionnelles).



LE MOT DU PRÉSIDENT



La Fédération sportive et culturelle de France a l'immense plaisir de vous accueillir à Flers à l'occasion du Trophée National et de vous souhaiter la bienvenue.

Aujourd'hui, nous célébrons les activités sportives !

Ce rendez-vous qui met à l'honneur les valeurs de respect, d'humilité, de loyauté et de fraternité, est aussi une magnifique expérience où chacun peut apporter quelque chose aux autres, où chacun peut apprendre des autres. C'est une occasion unique de rassembler des personnes de tous les horizons, unies par la passion du sport dans un esprit de plaisir et de partage.

Que vous soyez ici pour concourir ou simplement venus pour encourager les participants, sachez que votre présence contribue à la magie de cette journée.

Je vous encourage tous à donner le meilleur de vous-mêmes, à faire preuve de fair-play et à profiter de chaque instant. Ensemble, faisons de cette rencontre un moment inoubliable !

Bravo à la Jeanne d'Arc de la Lande Patry, aux bénévoles et à la commission nationale pour le travail réalisé.

Merci aux adhérents pour leur participation, à la municipalité pour son accueil, aux partenaires publics ou privés pour leur accompagnement.

Bon week-end à tous et que la fête commence !

Christian Babonneau

01/ CONSIGNES GENERALES

1. ACCUEIL

Dès votre arrivée vous devrez vous rendre à l'accueil, ouvert le vendredi de 17h00 à 23h00 pour y retirer vos dossiers et régler les frais afférents à vos repas et engagements. Les juges devront passer auprès de Anne Marie REINOSE pour confirmer leur présence.

Complexe Saint Sauveur

Rue Pierre Huet

61100 FLERS

Tel : 06 75 13 79 07

(Ligne ouverte exclusivement durant le championnat)

Mail : jeanne-darc.association@wanadoo.fr

2. DEROULEMENT DU WEEK-END

2.1 SAMEDI 11 AVRIL 2026 :

PLATEAU A :

**7h00
8h00 à 20h10**

Halle des Sport - Rue Pierre Huet - FLERS

Ouverture du gymnase
Compétition Senior – Junior

PLATEAU B :

**7h00
8h00 à 20h10**

Halle des Sport - Rue Pierre Huet - FLERS

Ouverture du gymnase
Compétition Minime et Cadette

20h15

Palmarès: Junior - Minime - Cadette

2.2 DIMANCHE 12 AVRIL 2026

PLATEAU A :	Halle des Sport - Rue Pierre Huet - FLERS
7h00	Ouverture du gymnase
8h00 à 12h50	Compétition Senior – Benjamine
13h05	Palmarès : Senior - Benjamine

3. MEMBRES OFFICIELS DE LA FEDERATION

Vice-Présidente de la Coordination des activités et de la Conférence des Vice-présidents	Dominique JOLY
Vice-Présidente en charge de la coordination des Activités « Gymniques et d'Expression »	Sophie ERIDIA
Membre du comité directeur de la fédération, Déléguée à la gymnastique féminine	Gaelle BAREGE

4. MEMBRES DU COMITE TECHNIQUE

4.1 COMMISSION NATIONALE DE GYMNASTIQUE FEMININE

Fonction	Nom
RESPONSABLE COMPETITION	Elisabeth JEAN
DIRECTEUR DE CONCOURS	Christel COLLOMB
DIRECTEUR DE CONCOURS	Justine COTTALORDA
PRESIDENT DU JURY	Anne-Marie REINOSE
SECRETARIAT	Frédérique BRISSET

02/ INSTRUCTIONS TECHNIQUES A L'ATTENTION DES ASSOCIATIONS

Les horaires de compétition et de passage des gymnastes comme la composition des jurys et les consignes pour ce dernier sont disponibles sur le site de la fédération (<https://www.fscf.asso.fr/gymnastique-feminine-trophee-national-individuel-2026>)

EN CAS DE DESISTEMENT, prévenir :

- La Fédération : **Pascal LE GOUIC** : tel : 01 43 38 50 57 et par mail pascal.legouic@fscf.asso.fr
- La Commission Gymnastique Féminine : **Elisabeth JEAN** : tel : 06 08 23 38 46 et par mail zabeth.jean@gmail.com

La remise des badges (N° des gyms) **et le contrôle des licences** seront effectués dans la salle d'échauffement général à l'heure indiquée dans les horaires (sur le site).

Autorisation parentale : vous munir, pour toute gymnaste mineure, de l'autorisation parentale permettant une intervention chirurgicale en cas d'urgence.

1. APPEL DES GYMNASTES

L'appel des gymnastes aura lieu à l'heure indiquée sur les grilles horaires dans la salle d'échauffement articulaire qui pourra être accessible 30 minutes avant l'heure prévue de l'appel.

Le plateau de compétition est composé de : 2 Tables de sauts, 2 barres asymétriques, 2 poutres et 1 sol (praticable à ressort). Pour la compétition, 2 plateaux de 2 groupes de gymnastes de catégories différentes passent en alternance sur les mêmes agrès avec deux jurys différents (chaque jury est identifié par une couleur de nappe), sauf au sol.

Durant la compétition, le temps d'échauffement à l'agrès sera de 10mn. Il y aura, au sol, selon les groupes, 14 à 15 gyms. Nous vous demanderons d'être très à l'écoute des directeurs de concours qui vous aideront à organiser les passages des gyms. L'échauffement se fera en 2 temps : 5mn pour la moitié du groupe et 5 mn pour la deuxième moitié.

Le tirage au sort du 1^{er} agrès de chaque groupe a été effectué en amont et est mentionné sur les horaires. Les déplacements sur le plateau de compétition doivent se faire sans précipitation et en respectant les consignes et les échauffements des autres gymnastes.

Tous les changements d'agrès se font en musique et dans l'ordre Olympique :

- **GF** : Saut -Barres asymétriques-Poutre-Sol

Les gymnastes ne peuvent commencer leur échauffement à l'agrès qu'après autorisation par la direction de la compétition. De même, ils ne peuvent commencer leur exercice que si le signal de leur jury est vert.

2. CONTROLE DES POINTS

Afin d'éviter d'éventuelles erreurs de palmarès, les entraîneurs devront effectuer un contrôle des points obtenus par leurs gymnastes, après chaque horaire, auprès du secrétariat.

Aucune réclamation ne pourra être faite après la lecture du palmarès.

Les palmarès seront affichés à l'issue de la lecture du palmarès.

3. LECTURE DU PALMARES ET REMISE DES RECOMPENSES

La lecture des palmarès sera effectuée le samedi 11 avril à 20h25 pour les catégories Junior-Minime-Cadette et le dimanche 12 avril 13h05 pour les catégories Senior-Benjamine. Les gymnastes devront être en tenue de compétition et respecter les consignes données par le Directeur de Concours.

Seront récompensés :

- Les 3 premières de chaque catégorie

03/ CONSIGNES TECHNIQUES AUX ENTRAINEURS ET GYMNASTES

1. CONSIGNES GENERALES

Ne sont autorisés à être sur le plateau de compétition que les personnes munis du badge, remis à l'accueil (CT, juges, entraîneurs, gyms).

L'ensemble des participants doit se tenir à la disposition des Directeurs de Concours.

1.1 ENTRAINEURS

Une tenue sportive et correcte est exigée :

- Survêtement complet ou tee-shirt blanc ou aux couleurs de l'association et pantalon de survêtement.
- Le corsaire est autorisé pour entraîneurs féminins.

PAS DE CHAUSSURES A L'INTERIEUR DU GYMNASE : seuls les chaussons de gymnastique seront autorisés.

DEUX entraîneurs au maximum par association, sont autorisés sur le plateau de compétition (si plus de 2 entraîneurs : **Sanction: exclusion**).

1.2 GYMNASTES

Justaucorps, survêtement, short ou legging pour l'échauffement. L'absence d'écusson n'est pas pénalisable. Le justaucorps académique est autorisé (justaucorps une pièce avec les jambes couvertes des hanches aux chevilles). Possibilité de porter un collant de la même couleur du justaucorps par-dessous ou dessus le justaucorps (pas de marque apparente en grosse écriture). Si tenue non conforme = 1 point de pénalité sera appliqué à la gymnaste.

PAS DE CHAUSSURES A L'INTERIEUR DU GYMNASE : seuls les chaussons de gymnastique seront autorisés.

- Les demandes de renseignements sur le jugement ne sont pas autorisées pendant la compétition. **Les réclamations doivent être faites PAR ECRIT auprès du Président du jury.**
- **Toute réclamation verbale ou s'appuyant sur un enregistrement vidéo de la compétition ou déposée après lecture du palmarès ne sera pas acceptée.**
- Une gymnaste désirant présenter un élément **NON CODIFIE** doit en donner la description **PAR ECRIT** avant le début de la compétition (le vendredi soir) au Président du Jury afin qu'il en définisse la valeur et en avertisse les Juges (cf Code FIG).

04/ JUGES

1. CONSIGNES GENERALES

1.1 L'APPEL DES MEMBRES DU JURY

Il aura lieu **1 heure avant la compétition**, suivi d'une réunion du jury avant le début des épreuves (se référer aux horaires ci-joints). Le carnet de juge devra être présenté au président du jury pour signature, ainsi que la licence pour la saison en cours.

Les Juges devront être munis du **Code FIG 2025-2028** adapté par la FSCF **Annexe 4 page 64 du règlement des activités GF « Trophée National Individuel 2026 »** et aménagé pour les catégories Benjamine, Minime et Cadette, **et des feuilles de cotation afférentes à l'après qu'ils notent.**

Deux postes de juges noteront en alternance au même agrès.

1.2 FONCTIONNEMENT DU JURY

Nous recommandons aux juges de conserver leurs notes ainsi que le numéro des gymnastes. Ces notes peuvent être utiles en cas de perte d'une feuille de pointage ou de besoin de contrôle.

EN CAS de DÉFECTION de JUGES, REMPLAÇANTS ou SECRÉTAIRES d'AGRÈS
PREVENIR d'urgence la FÉDÉRATION au 01 43 38 50 57 (Pascal LE GOUIC) et par mail :
Anne-Marie REINOSE: amreinose@aol.com – 06 26 22 17 62

1.3 TENUE VESTIMENTAIRE

Dames : jupe ou pantalon bleu marine, chemisier ou pull blanc, veste bleue marine, chaussons de gymnastique OBLIGATOIRES.

Messieurs : pantalon gris, chemise blanche, veste bleue marine, chaussons de gymnastique OBLIGATOIRES.

POINT DE REGLEMENT – PROPOSITION JUGE

REGLEMENT DE L'ACTIVITE - ARTICLE DCE-3.8.1- page 28 : PROPOSITION DE JUGES

La qualification des juges doit correspondre au niveau de la compétition....

Toute association ne présentant pas de juge, ou ne présentant que des juges ne répondant pas aux critères demandés pour la compétition, n'est pas autorisée à concourir. Toute association présentant des juges en nombre insuffisant concourra en fonction de son quota de juges présents.

Si le quota de juges ou si le niveau requis du juge ne sont pas respectés ou si le juge est absent sans excuse valable le jour de la compétition, alors la (les) gymnaste(s) ou l'(les) équipe(s) de l'association sera(ont) non classée(s).

L'affectation des juges dans les différentes catégories relève de la compétence de la commission nationale et ne dépend pas de la catégorie dans laquelle les gymnastes de son association sont engagées. Les juges sont retenus en fonction de l'échelon, des agrès demandés et des besoins.

Les associations possédant des juges qui n'ont pas le niveau requis doivent contacter leur responsable "juges" départemental, régional ou national, ou encore les associations proches, afin d'échanger les juges ou solliciter un juge dont l'association ne participe pas à cette compétition.

Vivons ensemble l'expérience sport et culture !



Fédération Sportive et Culturelle de France ■ 22 rue Oberkampf ■ 75011 Paris
T +33(0) 1 43 38 50 57 ■ F +33(0) 1 43 14 06 65 ■ fscf@fscf.asso.fr ■ www.fscf.asso.fr